

## Pourquoi le financement incitatif est-il si important ?

Afin d'atteindre les objectifs du projet et de pouvoir continuer de nous différencier par rapport aux autres pays, nous devons atteindre rapidement une couverture élevée des Programmes santé des porcs Plus.

Ces objectifs profitent à la filière viande dans son ensemble. Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel que les producteurs participent activement et de façon étendue (collecte et qualité des données).

Le financement incitatif est limité à trois ans (2018-2020). À partir du 01.04.2021, les prix du marché seront différenciés en conséquence.

Une couverture rapide et complète permet de réduire les distorsions de la concurrence à tous les niveaux de la chaîne de valeur. Elle profite à toutes les parties impliquées.

## En quoi les Programmes santé des porcs Plus sont-ils une bonne chose ?

L'ensemble de la filière porcine travaille de concert sur ce projet.

Les scientifiques (VetSuisse Zurich), les cantons et l'administration fédérale collaborent activement et le projet est très largement soutenu.

Ils sont coordonnés avec le projet fédéral StAR et la filière est activement impliquée.

La filière lutte activement contre le problème de l'emploi des antibiotiques et des antibiorésistances qu'il implique, et s'efforce de réduire ces risques.

L'intégration des services de santé porcine garantit un suivi étroit des exploitations (bien-être animal, santé des animaux, etc.).

Les normes de qualité déjà très élevées de la production de viande porcine suisse sont encore renforcées.

Nous travaillons ensemble à un important objectif commun.

Programmes santé des porcs Plus

## Informations sur le système d'incitation / fonds de financement initial pour les années 2018-2020



### Directeurs de la publication :

Titulaires du projet Programmes santé des porcs Plus  
(Suisseporcs, Sempach / Suisag, Sempach, Qualiporc, Appenzell / Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB), Coire)

### Contact :

Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB), Kasernenstrasse 97,  
Postfach 660, 7007 Coire  
Peter Bosshard, [pebo@zs-ag.ch](mailto:pebo@zs-ag.ch) / 081 250 77 27 / 079 430 71 67

## Situation initiale

L'emploi d'antibiotiques dans la production d'animaux d'élevage fait depuis longtemps l'objet de vifs débats.

Plusieurs pays européens ont déjà lancé des projets efficaces afin de réduire l'utilisation d'antibiotiques.

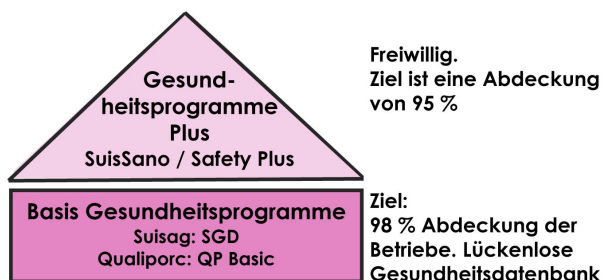
La pression concurrentielle sur le porc est forte et de plus en plus de pays poursuivent une stratégie de qualité.

## Perspectives économiques

Pour une réduction efficace et ciblée de l'usage d'antibiotiques, nous avons mis en place un système de collecte des données relatives à l'emploi d'antibiotiques et d'autres médicaments d'une part et, d'autre part, des données techniques relatives à l'exploitation.

Sur le plan économique, l'objectif est de réduire l'usage des antibiotiques (tout en limitant une éventuelle baisse du rendement des animaux) et les externalités négatives (principalement les antibiorésistances) liées à leur emploi.

## Mise en place des Programmes santé des porcs Plus



Actuellement, le niveau de couverture des deux programmes de santé de base est le suivant :

Élevage 95 %  
Engraissement 66 %

## Objectif des Programmes santé des porcs Plus

L'objectif principal est de collecter des données sur et de réduire l'usage des antibiotiques dans la production de viande porcine suisse. Nous devons favoriser la santé des animaux tout en prévenant toute perte majeure de rendement.

## Où en est le projet aujourd'hui ? (Au 31.12.2017)

Les outils de saisie des données relatives à l'usage des médicaments et au rendement sont opérationnels (journal électronique des traitements, journal repro, planificateur de truies, etc.).

Environ 950 exploitations ont déjà rejoint les deux programmes de santé Plus.

## Comment est organisé le système d'incitation / fonds de financement initial ?

*Commerce de détail 3)*  
*Libre-service de gros*  
*Boucheries,*  
*transformateurs*  
*Gastro et autres*

**Contribution santé sur les porcs Plus 30.04.2018-31.12.2020**  
5 centimes/Kg avec pattes et 7 centimes/Kg sans pattes sur les coupes de carré, de poitrine, d'épaule et de cuisse. Pour les coupes de muscles et les pièces découpées, ainsi que les articles de viande qui en sont issus. 1)  
Indiquée séparément sur la facture de livraison

*Mandants d'abattage 3)*

**Contribution santé sur les porcs Plus 30.04.2018-31.12.2020**  
Versement sur le fonds de financement initial de CHF 2.- par porc à l'engrais abattu entre le 30.04.2018 et le 31.12.2020

*Fonds de financement initial*

**Fonds de financement initial**  
Le fonds est géré de façon neutre par Proviande 2)  
La BDTA adresse des factures mensuelles au mandant d'abattage et verse chaque trimestre la subvention Plus à l'exploitation d'engraissement

*Fournisseurs de porcs à l'engrais Plus*  
*(statut d'exploitation : Plus)*

**Par porc à l'engrais Plus abattu 01.04.2018-31.03.2021**  
L'engraisseur perçoit CHF 1.- par porc à l'engrais Plus abattu. Tous les trois mois, première fois le 30.06.2018

*Éleveurs de porcelets Plus*  
*(statut d'exploitation : Plus)*

**Par porcelet Plus livré 01.04.2018-31.03.2021**  
L'éleveur perçoit CHF 1.- par porcelet Plus vendu.

1) Estimation neutre du prix par MT Metzger Treuhand AG, Dübendorf.

Recommandation groupe de projet : produits cuits/fumés + 10 centimes/ Kg / séchés + 15 centimes/Kg

2) Identitas-BDTA se charge, pour le compte de Proviande, de la facturation et du versement.

Un groupe de pilotage (services de santé, mandants d'abattage, producteurs) est chargé de la supervision.

3) Les déclarations d'intention correspondantes définissent des règles de base uniformes.